

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 800/2008 de la Commission déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité (règlement général d'exemption par catégorie)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2010/C 12/08)

Numéro de référence de l'aide d'État	X 793/09	
État membre	Espagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	Galicia Article 87 paragraphe 3, point a)	
Organe octroyant l'aide	Instituto Gallego de Promoción Económica (Igape) Complejo Administrativo de San Lázaro, s/n 15703 Santiago de Compostela (A Coruña) ESPAÑA Tel. +34 902300903 / 981541147 Fax +34 981558844 http://www.igape.es/index.php?lang=es	
Titre de la mesure d'aide	IN016: Ayudas al apoyo financiero a las inversiones de las Pymes financiadas al amparo de las líneas ICO 2009	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Resolución de 7 de abril de 2009 (DOG n° 73, de 17 de abril), por la que se la publicidad al acuerdo del Consejo de Dirección del Instituto Gallego de Promoción Económica (Igape) que aprueba las bases reguladoras de las ayudas del Igape para el apoyo financiero a la inversiones de las pequeñas y medianas empresas de Galicia financiadas con fondos del Instituto de Crédito Oficial (ICO) para 2009, instrumentadas mediante convenio de colaboración entre el IGAPE y las entidades financieras	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	18.4.2009-31.12.2013	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, construction, commerce; réparation d'automobiles et de motos, transports et entreposage, hébergement et restauration, information et communication	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	2,42 EUR (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Bonification d'intérêts	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides à l'investissement et à l'emploi en faveur des PME (art. 15)	20 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.xunta.es/Doc/Dog2009.nsf/IndiceSumario/16842?OpenDocument>

Numéro de référence de l'aide d'État	X 803/09	
État membre	Allemagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	Deutschland Régions non assistées	
Organe octroyant l'aide	Bewilligungsbehörden der jew. Bundesländer, s. XR 31/07 Anschriften der Bewilligungsbehörden der jew. Bundesländer, s. XR 31/07 Websites der Bewilligungsbehörden der jew. Bundesländer, s. XR 31/07	
Titre de la mesure d'aide	Teil II A des Koordinierungsrahmens der Gemeinschaftsaufgabe „Verbesserung der regionalen Wirtschaftsstruktur“ (GRW), Förderung in sog. D-Fördergebieten	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Teil II A des Koordinierungsrahmens der Gemeinschaftsaufgabe „Verbesserung der regionalen Wirtschaftsstruktur“ (GRW)	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	6.8.2009-31.12.2013	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	10,00 EUR (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides à l'investissement et à l'emploi en faveur des PME (art. 15)	20 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.bmwi.de/BMWi/Navigation/Wirtschaft/Wirtschaftspolitik/Regionalpolitik/gemeinschaftsaufgabe.html>

Numéro de référence de l'aide d'État	X 812/09	
État membre	Pologne	
Numéro de référence de l'État membre	PL	

Nom de la région (NUTS)	Poland Article 87 paragraphe 3, point a)	
Organe octroyant l'aide	Państwowy Fundusz Rehabilitacji Osób Niepełnosprawnych Aleja Jana Pawła II 13 00-828 Warszawa POLSKA/POLAND http://www.pfron.org.pl	
Titre de la mesure d'aide	Pomoc finansowa udzielana pracodawcom prowadzącym zakłady pracy chronionej	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Artykuł 32 ustawy z dnia 27 sierpnia 1997 r. o rehabilitacji zawodowej i społecznej oraz zatrudnieniu osób niepełnosprawnych (Dz.U. z 2008 r. nr 14, poz. 92, z późn. zm.) i rozporządzenie Ministra Pracy i Polityki Społecznej z dnia 22 kwietnia 2009 r. w sprawie pomocy finansowej udzielanej pracodawcom prowadzącym zakłady pracy chronionej ze środków Państwowego Funduszu Rehabilitacji Osób Niepełnosprawnych (Dz.U. nr 70, poz. 603)	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	8.5.2009-30.6.2014	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	100,00 PLN (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides destinées à compenser les surcoûts liés à l'emploi de travailleurs handicapés (art. 42)	100 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.niepelnosprawni.gov.pl/rozporzadzenia/dz-u-z-2009-nr-70-poz-603/>

Numéro de référence de l'aide d'État	X 870/09	
État membre	Allemagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	Berlin Article 87 paragraphe 3, point a)	
Organe octroyant l'aide	Senatsverwaltung für Wirtschaft, Technologie und Frauen Berlin Martin-Luther-Straße 105 10820 Berlin DEUTSCHLAND http://www.berlin.de/wirtschaftssenat	

Titre de la mesure d'aide	Wireless Transfer Center Berlin	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Umsetzung der Innovativen Maßnahmen des EFRE-Berlin 2007—2013 vom 27.3.2008, Wettbewerb „Anwendung von Technologien in der Wissenschaftsgesellschaft — RFID als Beispiel der Verzahnung von Wirtschaftsentwicklung und Wissensgesellschaft“ 2008	
Type de mesure	l'aide ad hoc	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Date d'octroi	2.10.2009	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Information et communication	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise	4,56 EUR (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	Umsetzung der Innovativen Maßnahmen des EFRE-Berlin 2007—2013 — 3,08 EUR (in Mio.)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Recherche industrielle [art. 31, paragraphe 2, point b)]	74 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://141.64.29.187/projekte/wtcb/BescheidWTCBpdf.pdf>

Numéro de référence de l'aide d'État	X 876/09	
État membre	Espagne	
Numéro de référence de l'État membre	ES	
Nom de la région (NUTS)	Rioja Régions non assistées	
Organe octroyant l'aide	Dirección General de Trabajo, Industria y Comercio C/ Marques de la Ensenada, 13 26071 Logroño, La Rioja ESPAÑA http://www.larioja.org/npRioja/default/defaultpage.jsp?idtab=465295	
Titre de la mesure d'aide	Bases reguladoras de la concesión de subvenciones, en la Estrategia de Ahorro y Eficiencia Energética (E4+): Ayudas Públicas a la Industria	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Orden 39/2009, de 30 de septiembre, de la Consejería de Industria, Innovación y Empleo, por la que se establecen las bases reguladoras de la concesión de subvenciones, en la Estrategia de Ahorro y Eficiencia Energética (E4+): Ayudas públicas a la Industria B.O.R de 5 de octubre de 2009	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	5.10.2009-31.12.2013	

Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	0,11 EUR (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	FEDER — 0,02 EUR (en millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides environnementales en faveur des investissements dans les économies d'énergie (art. 21)	30 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.larioja.org/npRioja/default/defaultpage.jsp?idtab=449883>